



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de l'emploi

Question écrite n° 48682

Texte de la question

M. Michel Hannoun attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le contrat d'accès à l'emploi mis en place à Tours à l'initiative de M. Jean Royer. Ce dispositif, associant les différents acteurs de la politique de l'emploi au niveau local, semble donner des résultats tout à fait positifs et se développe maintenant dans un certain nombre de villes de France. Il est fondé sur le concept d'accueil unique et le double principe d'activation des dépenses liées à la lutte contre le chômage et de simplification des formalités administratives. Il ne nécessite pas un investissement financier important et vise à faciliter puis pérenniser les embauches des personnes au chômage, en associant stage de formation et contrat de travail. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître sa position sur la mise en place de ces contrats d'accès à l'emploi et les mesures - réglementaires et législatives - qu'il envisage de prendre afin de développer, voire de généraliser ce dispositif.

Données clés

Auteur : [M. Hannoun Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48682

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 920